



EXTRAIT
Du Registre des délibérations du Conseil d'Administration

Délibération CIAS 2022-24.

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2019 ET 2021

L'An deux mille vingt-deux, le sept du mois de décembre à 10 h 30, le Conseil d'Administration du CIAS des Pyrénées Audoises s'est réuni à QUILLAN, 11500 suite à la convocation faite le 30 novembre 2022 par Monsieur le Président.

Etaient présents :

Francis SAVY, Ginette JAMMES, Martine DAFFOS, Rose-Marie MANAUD, Alain RENON, Martine BENASSIS, Jacques GALY. Alain CHANAUD, Isabelle SZYMANSKI,

Excusés : Marielle PASTOU, Séverine CALDERON, Françoise TOURNAIRE, Huguette DUBOIS, Vincent MAYNIE, Geneviève COMTE, Eric COUE, Mohammed EL HABCHI,

Secrétaire de séance : Ginette JAMMES

Nombre d'administrateurs en exercice : 17

Présents : 9

Votants : 9

VU la délibération CIAS 200-01 votant les comptes de gestion 2019,

VU la délibération CIAS 2020-02 votant les comptes administratifs 2019,

VU la délibération CIAS 2022-01 votant les comptes de gestion 2021,

VU la délibération CIAS 2022-02 votant les comptes administratifs 2021,

CONSIDERANT que les comptes administratifs 2019 et 2021 sont conformes aux comptes de gestion 2019 et 2021,

A la demande de l'autorité tarifcatrice du Département, il est proposé d'affecter les résultats correspondants comme suit pour l'année 2019 :

CIAS Budget 512 Fonctionnement : Résultat 2019 : 14 444,04 €

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité DECIDE :

- De voter l'affectation des résultats 2019 du budget 512 comme suit :

- Budget 512 : affecter la somme de 14 444,04 € en réserve de compensation au compte 106861



Pyrénées Audoises

Centre Intercommunal d'Action Sociale

A la demande de l'autorité tarificatrice du Département, il est proposé d'affecter les résultats correspondants comme suit pour l'année 2021 :

CIAS Budget **511** Fonctionnement : Résultat 2021 : + 383, 05 €

CIAS Budget **512** Fonctionnement : Résultat 2021 : - 93 327, 96 €

Investissement : Résultat 2021 : + 1 004, 01 €

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité DECIDE :

- De voter l'affectation des résultats 2021 des budgets 511 & 512 comme suit :

- Budget 511 : affecter la somme de 383,05 € en report à nouveau au crédit du compte 110 ;
- Budget 512 : affecter la somme de 93 327,96 € en report à nouveau au débit du compte 110 ; affecter la somme de 1 004,01 € en report cumulé de la section d'investissement

Transmis au représentant de l'Etat,
le 13.12.2022
Le Président certifie qu'un extrait de
la présente délibération
a été affiché conformément à la loi,
le 13.12.2022

Ainsi délibéré, à QUILLAN, le 07 Décembre 2022

Pour extrait conforme,

Le Président

